|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CDIP/13/INF/8 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 1er mai 2014 | | |

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Treizième session**

**Genève, 19 – 23 mai 2014**

résumé de l’étude sur le rôle des brevets dans les stratégies commerciales : recherches sur les motifs de demande, d’application et d’exploitation industrielle des brevets par   
les entreprises chinoises

*établi par le Centre de recherche et de développement en propriété intellectuelle de l’Office d’État de la propriété intellectuelle de la République populaire de Chine (SIPO), Beijing (République populaire de Chine)[[1]](#footnote-2)*

1. L’annexe du présent document contient un résumé de l’Étude sur le rôle des brevets dans les stratégies commerciales : recherches sur les motifs de demande, d’application et d’exploitation industrielle des brevets par les entreprises chinoises, réalisée dans le cadre du Projet relatif à la propriété intellectuelle et au développement socioéconomique (document CDIP/5/7 Rev.).

*2. Le CDIP est invité à prendre note des informations contenues dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

## **Résumé**

L’étude résumée dans le présent document s’appuie sur les résultats des enquêtes sur les brevets réalisées en Chine entre 2008 et 2012. Elle porte notamment sur le rôle que jouent les brevets dans les stratégies et les opérations des entreprises chinoises et vise à recenser les motifs de demande, d’application et d’exploitation industrielle des brevets. Il ressort de cette étude que les entreprises chinoises fondent leurs décisions principalement sur l’application et l’exploitation industrielle des brevets, mais qu’elles commencent à les fonder sur d’autres motifs également.

Actuellement, les entreprises chinoises ont recours aux brevets pour deux raisons fondamentales : faire des bénéfices par l’application d’un brevet, et tirer un avantage stratégique par une utilisation du brevet autre que par une application directe. Dans le premier cas, les déposants prévoient d’utiliser les brevets (transfert de brevet, concession de licence et exploitation industrielle) et de tirer profit de la vente des produits et des transactions commerciales. Dans une stratégie commerciale, cette mesure vise à “empêcher l’imitation de technologies protégées” et à “s’assurer des parts de marché tout en développant le marché”. Dans le second cas (que l’on nomme également l’utilisation stratégique des brevets), les demandes visent à stopper les concurrents dans la recherche‑développement ou l’innovation; à renforcer le pouvoir de négociation; à garder l’exclusivité sur des technologies; à utiliser des brevets comme des contributions ou des promesses importantes; à établir une réputation; ou à démontrer des capacités technologiques. En ce qui concerne la tendance générale, aux motifs traditionnels tels que la protection et les profits monopolistiques s’ajoutent progressivement des motifs stratégiques tels que les blocus technologiques, la négociation, l’image, les redevances et la concurrence. En outre, ces motifs stratégiques acquièrent une importance croissante.

### **1. Rôle des brevets dans les stratégies commerciales**

Les entreprises chinoises déposent des demandes de brevet principalement aux fins de l’application de ceux‑ci, mais commencent à s’intéresser à leur utilisation dans un but stratégique. Selon les résultats de la dernière enquête réalisée en 2012, les deux principaux motifs invoqués étaient la protection et l’application. En 2011, 62,4% des déposants voulaient prévenir l’imitation de produits et 60,8% des déposants voulaient s’assurer des parts de marché et développer le marché. En revanche, 49,9%, 48,6% et 36% des déposants voulaient respectivement accumuler des technologies, renforcer l’image d’un produit et établir de nouvelles normes. En outre, 12,4% des déposants prévoyaient d’utiliser les brevets comme actifs à échanger ou monnaie d’échange et 17,6% des déposants voulaient limiter la marge de manœuvre des concurrents ou les bloquer. Un nombre considérable d’utilisations stratégiques sont ainsi apparues.

En Chine, le taux d’application des brevets demeure élevé et correspond largement à la norme internationale. Les statistiques indiquent que ce taux a légèrement fluctué entre 2005 et 2011, mais qu’il s’est maintenu au‑dessus de 80%. En Chine, en 2011, le taux d’exploitation industrielle des brevets était de 39,9%. L’étude montre que, aux États‑Unis d’Amérique, en 2001, 48,9% des brevets délivrés à des entreprises privées ont fait l’objet d’une exploitation commerciale. Une enquête réalisée en 2004 dans six pays de l’Union européenne indique que 50,5% des brevets ont été utilisés aux fins industrielles et commerciales du titulaire des droits. Au Japon, selon une enquête réalisée en 2009 par l’Office des brevets du Japon, 51,5% des brevets ont été utilisés. En République de Corée, 82,4% des brevets ont été utilisés et 56,5% des brevets ont fait l’objet d’une exploitation commerciale. Compte tenu des différences dans les définitions de “exploitation industrielle des brevets” et “exploitation commerciale des brevets” entre la Chine et les autres pays, le taux d’application des brevets en Chine est semblable à celui qui prévaut au niveau international.

Les motifs stratégiques se diversifient, mais diffèrent selon l’entreprise et la technologie concernées. Les entreprises chinoises appliquent des brevets et les utilisent à des fins stratégiques toujours plus sophistiquées, telles que l’accumulation de technologies, l’intégration dans des normes ou des communautés de brevets, le renforcement de l’image de l’entreprise ou les licences réciproques. Par rapport aux petites et moyennes entreprises (PME), les motifs stratégiques invoqués par les grandes entreprises sont plus nombreux et plus impérieux. Par exemple, le nombre de grandes entreprises (y compris d’entreprises publiques) qui intègrent des technologies brevetées dans des normes ou des communautés de brevets est nettement supérieur à celui des PME. Les motifs stratégiques varient également selon la technologie concernée. Les différences sont importantes d’une entreprise et d’une technologie à l’autre.

En Chine, la valeur marchande des brevets et les profits qui peuvent être tirés de leur exploitation industrielle demeurent faibles. Même si, après comparaison, la Chine présente un taux d’application des brevets semblable à ceux de l’Europe, des États‑Unis d’Amérique, du Japon et de la République de Corée, les entreprises chinoises doivent faire face à plusieurs difficultés, notamment la faible valeur marchande et la faible rentabilité des brevets. En 2011, parmi les brevets appliqués par les titulaires de droits eux‑mêmes, très peu ont permis de réaliser un profit. Seuls 8,4% de ces brevets ont généré des revenus de plus de 1 million de yuans (154 800 dollars É.‑U.[[2]](#footnote-3)) et 0,1% de plus de 50 millions de yuans (7 739 900 dollars É.‑U.). La même année, 64% des entreprises chinoises ont perçu moins de 500 000 de yuans (77 400 dollars É.‑U.) en redevances sur des transferts de brevets ou des concessions de licences et 76,6% des entreprises ont payé des redevances comprises dans cette fourchette. Dans les deux cas, la plupart des entreprises se situaient dans la fourchette inférieure à 50 000 yuans. Apparemment, un taux élevé d’application des brevets n’est pas forcément synonyme de valeur marchande et de rentabilité élevées.

### **2. Facteurs ayant une incidence sur l’application des brevets**

En Chine, les facteurs ayant une incidence sur l’application des brevets sont semblables à ceux recensés dans d’autres pays. Les principales différences viennent de facteurs environnementaux. Il ressort de l’étude que des facteurs tels que le statut de l’entreprise, les caractéristiques techniques des brevets ou l’environnement externe, ont une incidence sur l’application. Parmi ces facteurs, ceux qui ont eu la plus grande incidence sont l’évaluation de l’application, le positionnement stratégique des brevets, les contributions à la recherche‑développement, le fait qu’un brevet soit une invention (par opposition à un modèle d’utilité ou à un dessin ou modèle industriel), et la maturité en ce qui concerne la gestion de la propriété intellectuelle. Cette conclusion concorde avec les constatations découlant de l’analyse documentaire. Les facteurs ayant une incidence sur l’application des brevets présentent deux caractéristiques fondamentales.

Tout d’abord, l’application des brevets est sujette à la fois à des facteurs externes et à des facteurs internes, ce qui témoigne du niveau de développement actuel de la Chine. Les facteurs externes (progrès technologiques, concurrence sur les marchés et flux d’informations), qui offrent de nouvelles opportunités et des ressources pour la recherche‑développement et l’application des brevets, sont exploités par les acteurs du marché et utilisés pour décider de l’application des brevets sur la base de facteurs internes, tels que les capacités en matière de recherche‑développement et le positionnement stratégique des brevets. Mais ces décisions dépendent une fois de plus de facteurs externes tels que l’environnement politique et commercial. Il ressort de l’étude que les petites entreprises attachent plus d’importance à l’application des brevets que les grandes entreprises qui, elles, s’intéressent davantage à l’utilisation stratégique des brevets. La capacité d’associer l’utilisation de différents actifs de propriété intellectuelle contribue également à l’application des brevets. En outre, plus une entreprise est expérimentée dans la gestion des brevets, moins il est probable qu’elle applique ses brevets.

Ensuite, les facteurs ayant une incidence sur l’exploitation industrielle des brevets présentent des similitudes, mais également des différences, par rapport aux facteurs ayant une incidence sur l’application des brevets. En Chine, l’exploitation industrielle d’un brevet renvoie à l’utilisation du brevet à des fins commerciales pour en tirer un profit. Ce processus, à l’instar de l’application des brevets, est sujet à plusieurs facteurs, notamment la taille de l’entreprise, la capacité en matière de recherche‑développement et le type de brevet. Par exemple, il y a plus de chances qu’une entreprise applique ses brevets et les exploite si elle à la capacité d’utiliser différents actifs de propriété intellectuelle. Toutefois, à la fois l’application des brevets et l’exploitation industrielle d’un brevet sont affectées de façon négative si le brevet est un brevet d’invention. Néanmoins, les facteurs ayant une incidence positive sur l’exploitation industrielle des brevets peuvent avoir une incidence négative sur l’application des brevets. Par exemple, la capacité de gérer des brevets réduit l’application des brevets, mais contribue à l’exploitation industrielle des brevets. Cela étant, même si les atteintes portées à un brevet n’ont aucune incidence sur l’application des brevets, elles constituent néanmoins un obstacle évident à l’exploitation industrielle des brevets.

### **3. Enjeux et questions à approfondir**

Tout d’abord, il convient d’examiner de manière plus approfondie l’efficacité et la rentabilité de l’application des brevets en Chine. L’application des brevets et l’exploitation industrielle des brevets étant étroitement liées à la croissance économique de la Chine et à sa puissance innovatrice, il est à prévoir que les entreprises chinoises sauront faire un meilleur usage du système des brevets et mieux définir le rôle des brevets dans leurs stratégies commerciales au fur et à mesure que l’économie de la Chine et sa capacité d’innovation se développent. Quelles sont les tendances en Chine en matière de dépôt de demandes de brevet, de quelle manière les brevets sont utilisés et à quelles fins, et quels sont les résultats obtenus? Pour répondre à ces questions, il faut s’intéresser à la logique sur laquelle repose l’utilisation des brevets, examiner les aspects pratiques et théoriques liés aux questions épineuses que sont la “monétisation des brevets” et la “valeur des brevets”, effectuer des recherches fondamentales et procéder à des comparaisons et à des échanges au niveau international, en s’appuyant sur les éléments fondamentaux des brevets.

Ensuite, les comparaisons et les échanges au niveau international concernant les normes et les méthodes statistiques doivent être renforcés. Dans le cadre des comparaisons internationales, la tendance en ce qui concerne le rôle joué par les brevets dans les stratégies commerciales des entreprises chinoises est la même que dans d’autres pays. Toutefois, s’agissant des formes d’application des brevets et d’exploitation industrielle des brevets sur des marchés spécifiques, notamment en ce qui concerne la mesure des proportions correspondantes, il n’existe aucune base pour réaliser une comparaison au niveau international. Ce que l’on nomme application des brevets et exploitation industrielle des brevets correspond à “l’utilisation des brevets et exploitation commerciale des brevets” dans de nombreux autres pays. Les enquêtes sur les brevets menées en Europe et aux États‑Unis d’Amérique portent surtout sur les motifs de dépôt des demandes de brevet liés à la génération de profits et à l’information en matière de transfert de brevets et de concessions de licences, tandis qu’au Japon et en République de Corée elles portent sur les notions d’utilisation des brevets et de brevet défensif. C’est pourquoi le Japon collecte des données sur la proportion de brevets accumulés pour une utilisation ultérieure et la République de Corée réunit des informations sur les brevets “concédés sous licence et utilisés en interne”. Pour les questions fondamentales, telles que “qu’est‑ce que l’application d’un brevet”, “qu’est‑ce que l’accumulation de brevets”, “l’accumulation est‑elle une forme d’application d’un brevet”, ou “quels sont les critères applicables à l’exploitation industrielle des brevets”, aucune réponse n’a encore été trouvée. L’absence de consensus et de bases communes à l’échelle internationale font qu’il n’est pas possible de réaliser une réelle comparaison.

Enfin, s’agissant des questions à approfondir, il serait intéressant d’examiner les thèmes suivants : de quelle manière la planète va‑t‑elle être affectée par la croissance rapide de la Chine et ses divers motifs de dépôt? Quelles seront les incidences sur le système mondial de la propriété intellectuelle, la concurrence sur les marchés et les modèles commerciaux, ainsi que sur les États et les multinationales? De quelle manière le rôle des brevets va‑t‑il évoluer dans le cadre des stratégies commerciales lorsque les entreprises chinoises sauront faire un meilleur usage de leurs brevets? Comment recenser ces changements? Quelles orientations donner face à ces changements? Ce sont ces questions fondamentales qui devront être examinées.

[Fin de l’annexe et du document]

1. Les idées exprimées dans cette étude sont celles de leurs auteurs; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat de l’OMPI ou des États membres de l’Organisation. [↑](#footnote-ref-2)
2. Taux de change officiel de 6,46 yuans pour 1 dollar É.-U. calculé comme étant une moyenne annuelle sur la base des moyennes mensuelles pour l’année 2011, Fonds monétaire international, Statistiques financières internationales (données disponibles à l’adresse <http://data.worldbank.org/indicator/PA.NUS.FCRF>). [↑](#footnote-ref-3)